



**PAR COURRIEL**

Québec, le 29 mars 2023



**Numéro de dossier : 2303016-487**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 9 mars 2023 visant à obtenir copie des informations suivantes :

- 1- À combien s'est élevé le montant pour la rénovation et la mise aux normes de la prison de Trois-Rivières ?
- 2- Quelle a été la part du gouvernement du Québec et sous quel(s) ministère(s) ?
- 3- Quelle a été la part des autres paliers : fédéral et ville ?

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé pour le point 1 de votre demande que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Nous ne détenons pas de document précis pour le point 2, autre que celui que nous vous transmettons. Concernant le point 3, nous vous suggérons de communiquer avec la ville de Trois-Rivières afin d'obtenir les informations demandées la concernant. Pour ce qui est des informations demandées pour le gouvernement fédéral, il vous est possible de trouver de l'information supplémentaire concernant votre demande à l'adresse internet suivante :

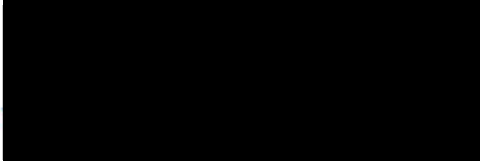
Patrimoine canadien : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien.html>

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

... 2  
2

Nous vous prions d'agr er, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'acc s aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie L vesque

p. j.